

## Communiqué de presse Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017

Retour à l'emploi des victimes d'actes de terrorisme :  
La Délégation interministérielle à l'aide aux victimes et Pôle emploi s'engagent

Elisabeth Pelsez, déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes, et Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi, ont signé ce jour une convention pour accompagner les victimes d'actes de terrorisme et celles ayant perdu un proche dans leur retour à l'emploi.

Le travail et la reconversion professionnelle des victimes figurent parmi les axes prioritaires du plan interministériel de l'aide aux victimes adopté le 10 novembre 2017. Le travail, lieu de sociabilité et de valorisation, favorise la résilience des victimes. Mais conserver son emploi, se réorienter professionnellement ou accéder à l'emploi peuvent représenter une épreuve supplémentaire.

Accueil personnalisé, orientation, accompagnement renforcé des victimes... Pôle emploi s'engage aujourd'hui à former ses professionnels et à contribuer au réseau territorial de l'aide aux victimes pour apporter un service de qualité et adapté aux problématiques des victimes de terrorisme.

Les services de Pôle emploi pourront participer aux comités locaux d'aide aux victimes et organiser des permanences au sein des espaces d'information et d'accompagnement des victimes ouverts en cas d'attentat.

Elisabeth Pelsez, Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes, a déclaré : « Cette signature a pour objectif d'améliorer les dispositifs que nous pouvons proposer aux victimes du terrorisme. Retrouver une place dans la société grâce à son emploi ou une reconversion professionnelle est fondamental. Chacun contribue ainsi à sa propre reconstruction. »

Jean Bassères, Directeur général de Pôle emploi, a ajouté : « en consacrant des moyens spécifiques au soutien aux victimes d'attentat dans leur retour vers l'emploi, Pôle emploi remplit l'une de ses missions naturelles : faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin. Nous espérons modestement que notre action soutiendra certaines victimes dans leur démarche de reconstruction ».

### Contacts presse

Lucas Goret – Pôle emploi – 06 73 09 47 87

Rachid Azizi - Délégation interministérielle à l'aide aux victimes – 01 44 77 25 77